



DÉPARTEMENT DU GERS
MAIRIE
DE
CASTELNAU D'AUZAN
32440



TÉLÉPHONE : 05 62 29 23 43
TÉLÉCOPIE : 05 62 29 23 75

CASTELNAU D'AUZAN

1er semestre 2010

LE MOT DU MAIRE

Le 25 juillet prochain, nous accueillerons la rencontre des « Castelnau ». Cet évènement crée en 1993 chez nous, y reviendra pour la troisième fois depuis son existence.

Georges LALANNE, l'initiateur, est le président d'honneur de ce rassemblement. Trois à quatre cents personnes sont attendues ce jour là. La mairie prend les dernières inscriptions.

La réforme des collectivités territoriales est un grand changement, et sa fiscalité qui inquiète impactera les ressources de notre commune. C'est donc avec vigilance et une prudence supplémentaire que seront abordés nos projets.

Celui de l'aménagement du centre bourg étant une priorité pour nous, il n'est donc pas remis en cause. Ce seront sept phases regroupées en deux tranches étalées de 2011 à 2013 qui seront réalisées. Les secteurs concernés sont les rues du Pont, Pasteur, des Ecoles, du Nord, allées Lafayette, Place du 8 mai, square de l'ancienne poste et une partie des avenues de la République et Maréchal Foch.

Repoussés plusieurs fois pour des raisons techniques et administratives, les travaux d'aménagement et d'extension de la salle polyvalente débiteront cet hiver pour se terminer en juin 2011.

Vous avez pu le constater, le Syndicat d'Initiative a pris ses quartiers d'été à la base de loisirs, répondant bien mieux à un besoin estival.

L'embellissement de notre village sur ces trois années qui viennent est un de nos objectifs. Son développement, par l'intermédiaire de projets, l'est aussi, car il permettrait à ceux qui en feraient le choix de pouvoir plus facilement y vivre.

Auzanaises, Auzanais, mais aussi vacanciers, je vous souhaite un bon été 2010.

Au fil des pages, découvrez les blasons des différents Castelnau....combien en trouvez-vous ?

Nous avons demandé aux enfants de CM2 de nous faire un dessin sur le thème « ton village ». Le jury a eu du mal à faire son choix... C'est **Pierrick Pédussaut** qui remporte le 1^o prix, son dessin illustre la première page de ce bulletin. Sur la dernière page vous trouverez le 2^o prix, attribué à **Marie Gobbo**, ainsi que tous les autres classés ex aequo. Vous pourrez admirer tous ces dessins ainsi que ceux de tous les enfants de l'école, y compris la maternelle, à la salle polyvalente où ils seront exposés lors de la rencontre des Castelnau le 25 juillet. Nous remercions tous ces artistes en herbe d'avoir participé...

BUDGET COMMUNAL 2010

Un budget rigoureux, des investissements programmés, une fiscalité modérée et maîtrisée.

Dépenses de fonctionnement : 1 426 000 € soit par habitant : 1 268 €.

- Charges à caractère général :	478 €
- Charges de personnel :	340 €
- Charges de gestion courante :	194 €
- Charges financières :	37 €
- Charges exceptionnelles :	15 €
- Dépenses imprévues :	41 €
- Virement à la section investissement :	163 €

Dépenses d'investissement : 1 100 000 € soit par habitant : 979 €

- Emprunts et dettes assimilées :	111 €
- Opérations d'équipement :	867 €

Les principaux projets d'investissement 2010 sont les suivants :

- Achat Café des Sports
- Achat tracto-tondeuse, épandeur, échelle pour taille des arbres
- Achat matériel de bureau
- Travaux aménagements base de loisirs : local accueil camping et sécurisation zone camping
- Travaux extension et aménagement salle polyvalente
- Travaux d'esthétique réseau électrique
- Projet aménagement Centre Village
- Travaux voiries

Vous l'avez constaté, des travaux ont été réalisés, d'autres sont en cours de réalisation.



DÉPARTEMENT DU GERS
MAIRIE
DE
CASTELNAU D'AUZAN
32440



TÉLÉPHONE : 05 62 29 23 43
TÉLÉCOPIE : 05 62 39 23 73

COMPTE RENDU DES CONSEILS MUNICIPAUX

12 Février 2010 :

- Tempête Klaus du 24.01.2009, demande d'une subvention de 370,20 € au titre du Fonds de Solidarité de l'Union Européenne
- Exonération taxe sur les spectacles
- Ouverture crédits subventions avant vote du budget primitif
- Renouvellement convention ATESAT pour un montant annuel de 267,75 €
- Lotissement communal Peyronduguet 3^{ème} tranche : création d'un budget annexe, choix du régime fiscal pour la vente des lots, acceptation du devis de France Télécom d'un montant de 1 395,61 € pour les prestations suivantes : conseil en ingénierie, suivi des travaux et recette de conformité
- Approbation D.C.E. pour travaux salle polyvalente

26 Mars 2010 :

- Approbation des comptes de gestion et des comptes administratifs 2009 pour le budget communal et le budget loueur de fonds
- Vote des taux d'imposition 2010 :

Taxe d'habitation	10,27%
Taxe sur le foncier bâti :	24,58%
Taxe sur le foncier non bâti :	101,84%
Taxe professionnelle :	15,83%
- Ouverture de crédits pour des dépenses d'investissement 2010 avant vote du budget
- Achat bar « Café des Sports » pour un montant de 45 000 € comprenant le lot 1 de la copropriété sise 17, avenue de la République et le fonds de commerce bar glace licence IV Travaux restaurant du lac : toiture sur les cuisines.
- Location saisonnière restaurant du lac : Après le résultat des votes : Mr Garcia Olivier : 4 voix, Mr Debatty Thibaud : 8 voix, ce dernier a obtenu l'exploitation du restaurant du lac pour une période de 4 mois à compter du 15 mai 2010 pour un loyer mensuel de 400 € H.T. ; eau, assainissement, électricité, gaz, téléphone, à sa charge
- Facturation frais de reproduction et d'expédition de documents administratifs : le conseil municipal décide à l'unanimité que la facturation se fera au tarif des photocopies en cours, au tarif facturé par les prestataires de services pour les documents ne pouvant être reproduits en mairie, aux quels s'ajouteront les frais éventuels d'expédition.

Castelnau Barbarens



15 Avril 2010 :

- Affectation des résultats 2009
- Vote des budgets primitifs 2010
- Achat tracto-tondeuse : Le conseil municipal décide à l'unanimité l'achat d'une tondeuse autoportée Kubota pour le prix de 14 134,50 € H.T. au garage Charles Stein.
- Piscine municipale : Leçons de natation et mise à disposition gratuite du bassin : Le conseil municipal décide à l'unanimité, la modification de l'article 1 de la délibération du 24.06.2004 par la suppression de l'encaissement du produit des leçons de natation par la régie municipale. Elles seront désormais encaissées par le M.N.S. ou le BEESAN recruté, et données en dehors des ouvertures au public comme c'était déjà le cas.
- Recrutement contrats aidés : Mr le Maire fait part au conseil municipal de la possibilité de pouvoir bénéficier d'une participation de l'état à hauteur de 90% sur un contrat unique d'insertion. Actuellement il en existe un jusqu'à mi-juillet et demande la création d'un nouveau contrat pour une période de juin à décembre 2010.
- Pass foncier CIL
- Adhésion commune de Noulens au SIAE Gélise
- Marchés travaux salle polyvalente : La commission d'appel d'offre s'est réunie le 19 mars pour l'ouverture des plis. Après analyse des offres et estimation initiale présentée par le maître d'œuvre, il s'avère que le montant global des offres est supérieur de 12,46%. La commission demande au conseil municipal, qui accepte à l'unanimité, de déclarer la consultation infructueuse et de relancer une procédure de consultation avec des délais d'exécution plus longs.

28 Mai 2010 :

- Nouvelle requête en annulation présentée par Mme Sylvie Louge-Abentin et Mr Guy Vaysse contre la délibération du conseil municipal du 28 décembre 2009 portant approbation de la révision simplifiée du Plan d'Occupation des Sols
- Clôture du budget lotissement Peyronduguet 2^{ème} tranche
- Subventions 2010
- Révision loyers de la Maison Encognère, ancienne poste, bureau de poste
- Programme voirie 2010 : Le conseil municipal accepte le programme proposé par la commission à savoir : Ralentisseurs au lotissement Peyronduguet, renforcement calcaire et revêtement bi-couche sur 50 mètres au chemin rural de Danis, travaux évacuation pluvial sur la voie communale de Castillon, travaux de pelle pour fossés et renforcement calcaire sur la voie communale du Diou, travaux de pelle pour fossés sur le chemin rural de Sensever
- Mission mandat loi MOP pour opération aménagement Centre du Village : Suite à l'étude de faisabilité qui donne une estimation de coût d'ouvrage de 1 080 000 € H.T., il est nécessaire de s'associer les compétences d'un prestataire extérieur afin de déléguer la maîtrise d'ouvrage. Le conseil municipal décide de lancer un avis d'appel public à la concurrence afin de confier cette opération à un mandataire.

MISE AU POINT

Encadré par 4 chefs lieux de canton, excentré des grands axes routiers, Castelnau d'Auzan n'a pas une situation géographique propice à un développement économique au sens communément admis.

Certes on y cultive un art de vivre, voire une certaine douceur de vivre, mais il faut bien nous rendre à l'évidence, la population un moment en hausse a recommencé à décliner.

Une population en baisse c'est un village en danger de perte d'autonomie.

Nous savons tous cela et le rapprochement vers une communauté de communes n'y changera rien.

Jusqu'à très récemment la prédominance de l'activité agricole était évidente, pourtant d'ici 10 ans, une grande majorité des agriculteurs de la commune aura atteint l'âge de la retraite : combien auront de vrais repreneurs ???

Castelnau d'Auzan est un village peuplé de néo-ruraux.

Nous avons la chance que se soit développée une usine agro-alimentaire dont nous espérons tous voir l'activité perdurer, mais les difficultés du monde agricole impactent évidemment ces activités.

Afin de générer des revenus nouveaux, la précédente municipalité avait décidé d'accueillir un projet immobilier, que la seconde municipalité a soutenu lors de son élection, entérinant ainsi un 2^e mandat pour son maire.

Las !! Après avoir fait échouer le projet, en faisant annuler la carte communale (document d'urbanisme qui autorisait l'agrandissement du périmètre à urbaniser dans la commune) Sylvie LOUGE et Guy VAYSSE, soutenus par l'association Sauvegarde du Gers en Gascogne ont assigné en justice la demande de révision simplifiée du POS, qui autorisait l'urbanisation des terrains du Castel, puisqu'il était reconnu d'utilité générale (rapport public du commissaire enquêteur).

Les Auzanais nombreux, présents à la réunion d'information de septembre 2009, avaient pu juger des efforts et de l'énergie déployée par leur maire, pour arriver à boucler en moins de 12 mois cette procédure, suivant un calendrier imposé par les services de l'État.

En effet, après le 31 décembre on ne pouvait plus faire de révision simplifiée de POS. La commune doit s'engager dans la rédaction d'un PLU (plan local d'urbanisme). Elle a déjà entamé cette procédure qui va durer entre 2 et 3 ans, **sans garantie que le PLU ne soit, à son tour, attaqué en justice et annulé.**

En clair : rien ne va pouvoir se construire à Castelnau d'Auzan en dehors des zones déjà constructibles, dans les 4 ans qui viennent.

Nous n'écrivons pas ces lignes dans le but de réalimenter une polémique et de faire dresser les Auzanais les uns contre les autres : le spectacle des inscriptions sauvages hante et afflige nos mémoires.

Mais nous tenons à vous informer. Le document de « requête en annulation » déposé le 22 avril 2010 auprès du tribunal administratif de Pau est à votre disposition pour consultation à la Mairie.

Pour ceux, que la lecture de tels documents de justice effraie un peu, on peut dire que globalement les attaques n'ont pas vraiment changé :

- Concertation insuffisante avec la population (page 4 ; 5) « ... de l'affichage en semaine excluant l'information des habitants qui ne travaillent pas au village, la population a été insuffisamment informée de la tenue de cette réunion... » [de septembre 2009]
- Disparition de zones agricoles
- Mise en danger d'espèces animales : le grand capricorne
- La création d'une crèche pose problème : « ...de plus l'implantation d'une crèche excentrée du village aura pour conséquence des trajets entre le bourg et le castel qui bouleverserait la circulation dans la commune, hormis pour la vingtaine de familles installées au Castel. La satisfaction d'une vingtaine de familles ne saurait justifier la construction d'une crèche multi accueil...». Si demain le nombre de familles augmente dans cette proportion à Castelnau d'Auzan, les prédictions les plus audacieuses seraient exaucées ! Et qui songerait à s'en plaindre !!!!
- Remise en cause des ressources en eau du village. La question de l'approvisionnement est réglée depuis l'adhésion de la commune au SAT. Et contrairement à la polémique que Sylvie LOUGE entretenait à l'époque dans la presse, le prix de l'eau n'a pas augmenté.

Bref !

Nous avons **TOUS** la chance de vivre dans un pays de démocratie où chacun a le droit de faire valoir ses opinions. Mais il arrive un stade où l'on se demande où va s'arrêter cette escalade procédurière.

On ne comprend pas vraiment non plus où nos adversaires veulent en venir :

- La peur de trop de séniors
- La peur de trop de familles
- La peur de trop d'enfants
- La peur de trop de circulation
- La peur de manquer d'eau.....

Où la haine de ne pas avoir de pouvoir ??

Le plaisir de nuire pour se prouver que l'on existe ??

La critique est aisée, mais quels sont les projets que ces personnes proposent pour sauver notre beau village ??

Douceur de vivre ???

Les Adjointes et les Conseillers

"Je préfère manger à la cantine... avec mes copains et mes copines..."

Aujourd'hui, rechercher une alimentation saine pour les enfants est l'une des préoccupations majeures, non seulement des parents, mais aussi de la Municipalité et de notre employée qui a en charge cette responsabilité.



C'est 7236 repas qu'a préparé Valérie durant toute cette année scolaire.

Le prix de revient d'un repas s'élève à 7,60 €, mais le ticket coûte aux parents 2,30 €,

la commune assurant la différence, soit environ 35 000 €.

Nous y accueillons en moyenne 51 enfants par jour.



La F.N.A.C.A. de Castelnau d'Auzan a décoré deux de ses membres lors de la Cérémonie du souvenir pour son 41ème anniversaire, au Monument aux Morts, le 27 mars 2010.

Étaient présents, Monsieur Jean CAPERAN Président Départemental ainsi que les Présidents d'EAUZE et de CAZAUBON.

Monsieur Henri CERDAN a reçu la Croix de Guerre avec étoile d'argent et Monsieur Jean SALOMON a été décoré de la Médaille de la Reconnaissance de la Nation.



Lors de la cérémonie du 8 mai des Anciens Combattants de 39/45, en présence des représentants de la F.N.A.C.A. Monsieur le Maire, accompagné du Conseiller Général, a remis un diplôme d'honneur à :
Messieurs, BERARD Marcel, BERRY Louis, LALANNE Georges, HOUBART Louis, LAPORTE Roger, ROUCHA-LEAU Jean, MONLEZUN Henri, CHAMPIGNY René.

Le 30 mai, un car spécial a transporté les participants de la FNACA de Castelnau, Eauze et Cazaubon, au 42ème CONGRES DEPARTEMENTAL DU GERS à L'ISLE JOURDAIN, avec la participation du Secrétaire National et du représentant du Préfet du Gers ainsi que diverses autres personnalités. Le Congrès été suivi d'un repas fraternel avec bal et chants (environ 600 personnes). 26 personnes de la FNACA Castelnau étaient présentes contre 5 ou 6 les autres années, certainement dû à la présence du Maire de l'Isle Jourdain natif de Castelnau d'Auzan. La journée a été très réussie.

Dates à retenir pour la F.N.A.C.A. de CASTELNAU D'AUZAN :

Journée Evasion du samedi 3 juillet : visite de MONTAGNE SAINT-EMILION et Village de SAINT-EMILION; 2 OCTOBRE 2010 : Soirée Intercommunale à CAZAUBON avec l'orchestre du "ROUGE et NOIR" (regroupant Eauze, Cazaubon et Castelnau d'Auzan).

SAPEURS POMPIERS

Avant toute chose, je voudrais remercier la population de la confiance portée aux Sapeurs Pompiers de Castelnau et invite toute personne motivée (femme ou homme) à intégrer notre corps. Nous avons toujours besoin de volontaires.

Côté bilan : en ce début d'année le centre a effectué moins d'interventions qu'au premier semestre 2009.

Castelnau Montmirail



Le Chef de Centre

Pour sa première année d'existence Castelnau d'Auzan Cyclisme 32 peut se targuer d'avoir déjà fait sa place dans le petit monde des courses cyclistes régionales.

En effet, nous pouvons sur les 3 premiers mois de compétition nous honorer des résultats suivants :

- Marine Chevreau, première à Fleurance, Nérac et Lectoure, 9 places de 2, 1 place de 3, 3ème du régional à Eauze
- Marie-Laure Aubenas première au championnat régional sur route Pompiers et vice championne régionale VTT
- Nicolas Simovic vainqueur à Longueville, 1 place de 7
- Michel Douilly, vainqueur à Varès, 2 places de second, 1 de 5ème, 4 de 6ème, 3 de 7, 2 de 8 et 1 de 9
- Frédy Bulhman, 1 place de 3 et une de 4, 1 de 7
- Jean-pierre Bardin 1 place de 4, 2 de 7ème, 1 de 8

Quand paraîtra ce bulletin la course d'Arech, organisée par le club, aura eu lieu. Ce circuit de 2.5 kms couru en semi nocturne le 24 Juin à déjà retenu l'attention de nombreux clubs du Gers, des Landes et du Lot et Garonne. Nous en ferons le compte rendu dans le prochain bulletin.

Merci encore à La municipalité de Castelnau, à Intermarché Cazaubon et son directeur Monsieur QUEROY, à la société COGEBOS à Magnan et au CIC de Condom (Sylvain SUDRIE) sans qui, rien n'aurait été possible.

Un remerciement particulier au domaine LA BOUBEE D'AUZAN qui, dès le début, à considéré notre projet avec sympathie. Il aurait été dommage que le Club naissant ne bénéficie pas du soutien d'une Entreprise de la commune.



LE COFFRE A MALICES

Castelnau Rivière Basse



Des nouvelles des loustics du coffre à malices qui se préparent pour les turbulences de l'été avec un programme bien dynamique.

La préparation de la grande journée inter-centre des Francalymphiques sur le thème de la coopération et de la solidarité prévue le 9 juillet à la salle polyvalente où pas moins de 120 enfants gersois sont attendus

Des promenades, la ganadéria de Buros, la ferme du Cassou, Z'animoland, puis des activités nautiques à Ludina, à Condom, aux domaines aquatiques de l'Astarac et au Ludo-Park de Nérac! Des séances d'acclimatation dans l'eau à la piscine de Castelnau, des olympiades, du vtt, du canoë, du karting, de la navigation en bateau sur la Baise, du ski

nautique même pour les petits, une visite de la pisciculture à Lectoure et une journée pêche au lac du Coucut avec la fédération départementale.

Nous restons fidèles à l'orientation des derniers projets pédagogiques en proposant aux enfants un programme multi-activités ; un petit bilan analytique des projets passés font bien ressortir qu'un programme présentant une palette d'activités très diversifiée correspond parfaitement à l'attente des enfants en matière de loisirs éducatifs.

Pour finir cette année scolaire un grand merci aux personnes ressources **Maité Lacour** et **Geneviève Rignault** qui sont venues bénévolement transmettre leur savoir faire dans le cadre des ateliers de la pause méridienne après le temps cantine, atelier photo, vidéo, couture et environnement pour le plus grand bonheur des enfants. Nous avons également la joie d'accueillir un nouveau bureau au sein de notre association ALEC.

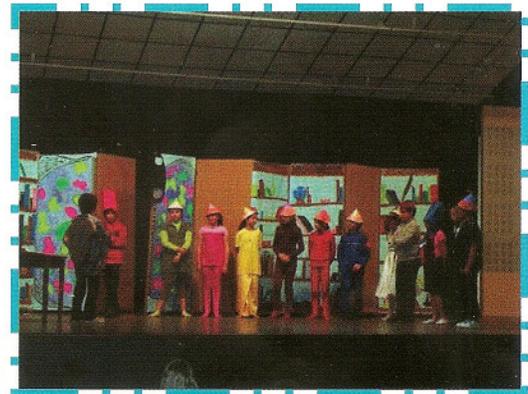
L'équipe du COFFRE A MALICES.

Castelnau Peygarols



L'ECOLE

Voici quelques images qui retracent les moments forts de notre année scolaire 2009-2010:



le défilé de carnaval, la soirée-théâtre, le voyage au futuroscope.

Mais il y a eu aussi... Festilivres, la sortie vélo, la journée départementale - à Auch, la ferme pédagogique, la tour de Termes...et surtout beaucoup de travail dans nos classes!

Nous terminons cette année dans la bonne humeur avec un spectacle sur la Gascogne, un pique-nique tous ensemble à la base de loisirs et des moments agréables à la piscine.

Après un été que nous espérons ensoleillé, nous retrouverons avec plaisir nos copains et nos enseignantes et embarquerons... pour le monde! Nous vous en dirons plus long dans le bulletin de janvier 2011.



Les élèves de Castelnau

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

L'amicale des sapeurs pompiers auzanais vous remercie pour votre accueil lors de la tournée des calendriers. Nous sommes heureux de votre présence lors des différentes manifestations que nous organisons (loto, repas).

Nous vous souhaitons à tous un bon été ensoleillé.

Prochain rendez-vous des Sapeurs Pompiers :

- Repas du 13 juillet 20h place du foyer
- Loto du 10 septembre à 21h (changement de date)
- Loto du 1^{er} octobre

Castelnaud Picampeau



ACBC

Quelle saison !

Même si les objectifs du club étaient ambitieux, le défi a été relevé par un groupe de joueurs exceptionnels.

Tout d'abord l'équipe 2, mélange efficace de plusieurs générations de joueurs, dirigée par **Patrick SERIS** et **Fabrice LALANNE**, leader tout au long de la saison. Seulement 3 défaites sur 22 matchs et une injuste élimination (arbitrage) en demi-finale du championnat. Le tandem d'entraîneurs reconduit la saison prochaine aura à cœur de gommer cette déception et d'aller chercher avec leurs joueurs le bouclier.

Pour l'équipe 1, même constat : invaincue en challenge durant toutes les phases préliminaires, une mise en route plutôt hésitante, le temps de faire « monter la mayonnaise » entre les joueurs, puis ensuite la spirale de la victoire jusqu'aux qualifications. Une envie de jouer évidente, une défense de fer, un mental d'acier, un groupe énorme... Voilà les ingrédients nécessaires pour aller en phase finale.

Stéphane LEGENDRE et **Jérôme POUSSADE**, les deux entraîneurs ont su transcender ce groupe pour aller jusqu'en demi finale du championnat de France, où ils ont échoué d'un rien (battus par Mourenx 21-13).

Une saison exceptionnelle comme on aimerait en vivre tous les ans. Merci à ce groupe de joueurs et entraîneurs pour nous avoir fait vibrer jusqu'au mois de juin. Merci aux partenaires (sponsors, collectivités locales) qui nous ont soutenus. Merci aux dirigeants et bénévoles pour le travail effectué tout au long de la saison. Merci aux supporters, aux commerçants, aux sympathisants pour avoir amené cette émulation nécessaire à la vie d'un groupe et à la survie de nos villages.

A tous je vous dis encore **BRAVO** et **MERCI**.

A tous je vous donne rendez-vous la saison prochaine pour vivre ensemble des moments aussi (voir plus !) merveilleux que cette année...

Les présidents



SYNDICAT D'INITIATIVE



Deux sections qui fonctionnent en parfaite autonomie : Cours de français/anglais avec 52 inscrits dont une vingtaine qui viennent de participer à un voyage en Angleterre ...

Et Auzan Rando avec 25 licenciés... un des temps forts du club, c'est la sortie annuelle de Losse appréciée par tous. Après le traditionnel parcours au milieu des pins et fougères, tout le monde

avait hâte de retrouver Alain et ses aides pour l'apéritif convivial sous les grands chênes et pour savourer les grillades qu'ils avaient préparées. Cette année ils ont pu déguster les excellentes croustades de Cathy, une des randonneuses...initiative fort appréciée par tous.



FLEURISSEMENT



Il y a toujours un gros effort pour améliorer le fleurissement du village, avec une plus grande variété de fleurs dans les bacs, remerciements à Francès et Robert pour leur aide... Les Auzanais participent aussi, chacun dans son jardin... Si le village ne participe pas au concours départemental cette année, c'est un petit groupe de passionnés qui s'est retrouvé pour visiter les sites les plus remarquables de la commune.

SICTOM

HORAIRES DES DECHETERIES

MONTREAL : Lundi, Mardi, Vendredi et Samedi de 13h30 à 18h

EAUZE : Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi et samedi de 9h à 12h30

Les déchets verts en ville

Le ramassage des déchets verts en ville s'effectue le dernier vendredi du mois.

Vous voudrez bien séparer dans des sacs : herbe de tonte, feuilles et branchages. Ce service est rendu, exceptionnellement, par la Mairie aux habitants qui ne peuvent se rendre à la déchetterie, bien que nous n'en ayons plus la compétence. L'abus de certains qui ne respectent pas les conditions ci-dessus pourrait nous amener à suspendre ce service.

Vous le savez depuis le 28 juin, en ville, les containers verts des particuliers ont disparu. Dans un souci d'économie le SICTOM a décidé de revenir à la collecte en sacs. Afin d'essayer d'améliorer la qualité du service, la collecte des sacs se fait 2 fois par semaine : **le lundi et le jeudi**. Les bacs jaunes restent en place, le jour de collecte est le **MARDI**. Des sacs gratuits sont à la disposition des usagers à la Mairie. Pas de changement pour les bacs collectifs de la campagne.

LOU ROUDEOU D'AOUZAN

Le club poursuit son objectif de proposer des activités variées aux nombreux retraités Auzanais.

Valeur sûre, *la belote* réunit chaque mardi après-midi des passionnés, c'est la seule activité qui ne s'interrompt pas l'été.

Le Petit Loto reprendra dès le premier mardi de septembre (le 7), de même que *la Bourse aux plantes*. En septembre ce seront en priorité iris et hémérocailles, c'est toujours un moment sympathique où échanger aussi tous les trucs de jardiniers, tous les amateurs seront les bienvenus. Autres dates, 5 octobre et 2 novembre pour les deux activités, 7 décembre et 4 janvier pour le loto seulement.

Le troisième mardi sera toujours consacré à *l'atelier mémoire*, soit les 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre et 18 janvier. Actuellement, une douzaine de participants y exercent leurs neurones avec bonne humeur, ils accueilleront volontiers de nouveaux venus.



Chacune peut partager ensuite couture, tricot et activités manuelles.

L'atelier informatique, opérationnel depuis bientôt un an avec des moyens de fortune, permet d'échanger ses connaissances ou simplement « apprivoiser » un ordinateur avant d'en envisager l'achat. Il devrait fonctionner dans les locaux du club à partir de septembre. Il est ouvert à tous sous réserve d'inscription (Nombre limité d'ordinateurs et différents niveaux, initiation ou perfectionnement en fonction des connaissances et des besoins).

Temps fort du printemps, une visite à Marquèze qui a déplacé une bonne vingtaine d'Auzanais, revenus enchantés de tout ce qu'ils ont découvert de la vie landaise il y a à peine plus d'un siècle. Une autre sortie doit être proposée en septembre.

L'Assemblée Générale suivie du repas est programmée le dimanche 28 novembre.

Trois fois par an, chaque adhérent reçoit le programme du trimestre pour ne rien perdre de ce qui peut l'intéresser. Les nouveaux peuvent pousser la porte du Club, lorsqu'il est ouvert, pour faire connaissance et tester leur envie de participer.

FOYER RURAL

- Les Quilleurs Auzanais sont toujours assidus aux entraînements, ce qui leur permet d'obtenir de bons résultats en compétition, on les voit dans les premières places en concours et championnat. Ils ont remporté brillamment les deux premières étapes de la Coupe de France.

Ils renouvellent cet été les concours à la mêlée, tous les mercredis soir à la salle polyvalente, et organisent leur traditionnel repas « fin de saison », ouvert à tous sur inscription, le dimanche 5 septembre.

- Les concours de Belote rassemblent les équipes habituelles une fois par mois, ils reprennent en septembre le mardi soir, inscription à partir de 20h30, les 21 septembre, 19 octobre, 16 novembre, 21 décembre, 18 janvier et 22 février.

- Animation estivale, ce seront trois jours début août : Marché de nuit le jeudi 5 août (renseignements et inscriptions auprès de Maithé Lacour au 05 62 29 25 81), puis un concert

de Martial Sancey le vendredi 6, le samedi après-midi sera consacré aux enfants (jeux et animations).

- La journée des Chevaux d'Auzan est prévue le dimanche 12 septembre, pour les passionnés qui auront notamment l'occasion d'une randonnée et pour tous les novices, pour ceux qui n'ont jamais eu l'idée de mettre les pieds dans un club, et qui pourront, en toute liberté, faire connaissance avec les chevaux et ceux qui s'y consacrent.

- Le matériel sono a été renouvelé, avec l'aide de la municipalité. Il est beaucoup plus moderne et se trouve à la disposition gratuite des associations auzanaises, comme le vidéo projecteur. Il suffit de le demander ! (Joop Arnold).

CLUB TAURIN

Combien coûte une Course Landaise ?

Si l'on ne compte que les frais engagés pour une course, les chiffres parlent, environ 7 300 € !

Ces frais se répartissent ainsi :

- adhésion FFCL 215 €
- les assurances (responsabilité civile 450 €, pluie 450 €)
- Jury 290 €
- Cuadrilla 3200 €
- mutuelle des toreros 90 €
- repas 200 €
- les vaches 1 300 €
- sono 160 €
- musique 550 €
- URSSAF 273 €
- tickets d'entrée 60 €
- timbres 55 €.



Si l'on maintient l'entrée à 13 €, il faudrait un minimum de 560 spectateurs pour simplement couvrir ces frais !

Les Auzanais ont organisé une sortie le 5 juin pour le Festival Art et Courage à Mont de Marsan. Après une visite de la Ganaderia Guillaume Dussau près d'Aire sur Adour et un petit repas convivial, ils ont vibré au spectacle des jeunes écarteurs face aux vaches sans cordes, les plus expérimentés affrontant des novillos et des taureaux (plus de 500 kg) : des écarts à couper le souffle et des « tumades » impressionnantes, heureusement sans gravité.

La seconde course de l'année aura lieu à Castelnau d'Auzan pour les fêtes, le dimanche 18 juillet à 17 h, avec la Cuadrilla Didier Bordes et la Ganaderia Dargelos. Il faut y assister au moins une fois pour la découvrir, apprécier le travail des « hommes en blanc » au service des écarteurs et des sauteurs, comparer le caractère des vaches face aux hommes, applaudir le style et l'audace des toreros face aux vaches qu'il leur faut éviter d'un écart ou d'un saut souvent spectaculaire.



Castelnau d'Estrétefonds

INFOS

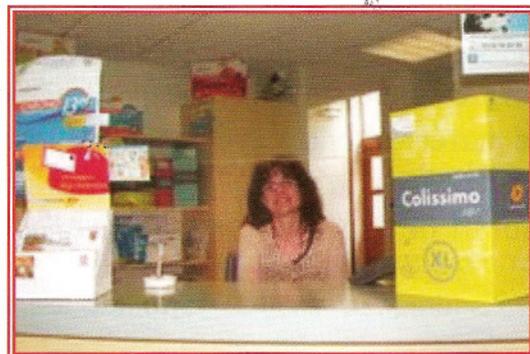
Accueil et accessibilité sont deux domaines prioritaires pour La Poste du Gers. Accessibilité en terme d'aménagement du territoire, avec 99 points de contact dans le département, mais également en terme d'adaptation des horaires d'ouverture aux besoins de ses clients.

Ainsi, à compter de l'automne prochain, Mme Nathalie Cruguet, responsable du bureau de poste de Castelnau d'Auzan, vous accueillera selon de nouveaux horaires

Du lundi au jeudi, l'ouverture matinale sera prolongée jusqu'à 12 h 30. Jour de marché, le mardi vous pourrez pousser la porte de votre bureau de poste dès 8 h 30.

Le vendredi, il sera ouvert de 13 h 30 jusqu'à 18 h 30 afin de vous offrir la possibilité de retirer lettres et colis en instance, et d'obtenir un rendez-vous avec le conseiller bancaire sur place. Cette ouverture tardive augmente de deux heures l'amplitude des horaires d'accès aux services des guichets de La Poste sur le secteur Castelnau d'Auzan - Eauze.

La Poste de Castelnau D'Auzan tél. 0562292379.



Nouveaux horaires

lundi, mercredi et jeudi :

de 9 h 30 à 12 h 30

et de 13 h 30 à 15 h 30

Mardi :

de 8 h 30 à 12 h 30

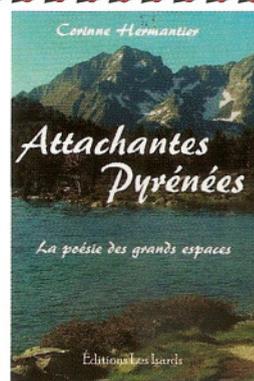
vendredi :

de 13 h 30 à 18 h 30.

Une Auzanaise amoureuse des Pyrénées

Attirée depuis son enfance par les montagnes, Corinne Hermantier, grâce à un de ses amis qui l'a initiée à la randonnée, est tombée éperdument amoureuse de ces grands espaces. Aujourd'hui, il est devenu quasiment vital pour elle d'assouvir son besoin de grimper pour atteindre les sommets.

Mais ses obligations familiales ne lui permettent pas toujours de satisfaire son désir comme elle le souhaitait. De ce manque est née une certaine nostalgie, incitant Corinne Hermantier à écrire son livre "Attachantes Pyrénées", qui relate ses randonnées vécues en haute montagne et autres sujets relatifs. Elle y aborde également la flore et les curiosités comportementales de certains animaux. Ses récits nous font partager son amour et sa passion pour les Pyrénées si chères à son cœur. Le livre est en vente au Syndicat d'Initiatives et au magasin Proxi de Castelnau, dans les librairies d'Eauze et autres villes répertoriées sur le site www.lesisards.fr.



LE BENEVOLE

espèce menacée

Le bénévole (activus bénévolus) est un mammifère bipède que l'on rencontre surtout dans les associations où il se réunit avec ses amis.

Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé « convocation ». On le rencontre aussi en petits groupes, quelque fois tard le soir, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant de la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire recette pour boucler un budget.

Le téléphone est très utilisé par le bénévole, ce qui coûte fort cher, permettant cependant de régler les problèmes qui se posent au jour le jour. L'ennemi héréditaire du bénévole est le « YAKA » (nom populaire) dont les origines ne sont pas déterminées. Le « Yaka » est aussi un bipède mais il se caractérise, lui, par l'utilisation de deux mots : YA et QUA ce qui explique son nom.

Le « Yaka » bien abrité dans sa carapace, attend, il attend le moment où le bénévole fera une erreur, un oubli, pour bondir et lancer son slogan qui atteindra son adversaire, provoquant chez celui-ci une maladie grave « le découragement ». Les premiers symptômes de cette maladie implacable sont rapidement visibles : absences fréquentes aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche ou un téléviseur.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître et, il n'est pas impossible que dans quelques années, on rencontre cette espèce dans les zoos où, comme tous les malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Alors il ne restera plus aux « Yaka », qu'à leur lancer des cacahuètes pour tromper leur ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie, un passé pas si lointain où, le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contraintes...

Avec toutes leur affection, les bénévoles encore valides...

N.B. : toute ressemblance avec des personnes existantes ou ayant existé, ne serait évidemment que pure et involontaire coïncidence

ETAT CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTES...

DOPPLER Joseph 10/01/2010
LAJUS Juliette 20/01/2010
PERON Robert 08/02/2010
LOUGE Olivier 11/02/2010
CASSAGNE Odette 21/02/2010
FOURCADE Marcel 21/02/2010
POZZOBON Thérèse 20/03/2010
BUSQUET Michel 29/03/2010
TOURNE Madeleine 23/04/2010
TERRADE Ida 29/04/2010
DUPETIT Odette 30/04/2010

Pensées...

IL EST VENU AU MONDE...
THAO Kaïs 05/03/2010
Félicitations aux parents....

ILS SE SONT MARIÉS...
MARAIS André et
SOLER Muriel 24/03/2010
Meilleurs vœux de bonheur...



Castelnaud Magnoac

FETES DE CASTELNAU
Du 13 au 19 Juillet 2010

Mardi 13 : 21h00 **Traditionnel Repas des Pompiers**, place du Foyer Municipal

Mercredi 14 : 21h00 Concours de quilles à la mêlée - à la salle polyvalente

Vendredi 16 : 21h00 **INTERVILLAGE**: CASTELNAU / GABARRET

Jeux dans les arènes opposant 2 villages, arbitrés par un jury très spécial
23h30 **FEU D'ARTIFICE** aux abords du lac, offert par la municipalité
Suivi d'un Bal disco animé par COCONUT'S à la base de loisirs

NOUVEAU !!!

Samedi 17 : 15h00 Concours de Pétanque en doublettes au village

18h00 Randonnée Pédestre – *RDV place du Foyer Municipal*

21h00 **SOIREE MOULES A LA PLANCHA** - Animation musicale

Melon au Floc, Moules à la plancha/ Frites, dessert et vin compris (13 €)

23h30 **Grande Soirée Disco** avec le podium COCONUT'S *place du Foyer*

Dimanche 18 : **14° Vide Grenier et Foire Artisanale** toute la journée *à la base de loisirs*

7h30 Inscription au concours de Pêche

9h00 Concours de Pêche au lac du Coucut

11h30 Remise des prix du concours de pêche

17h00 **COURSE LANDAISE**: Ganaderia DARGELOS - Cuadrilla BORDES

21h00 **Bifteackade** au square de l'ancienne poste, organisé par le SCA

Lundi 19 : 13h00 **ESCARGOLADE** à l'ancienne poste (22 € - Réservations obligatoires)

Inscriptions au Syndicat d'Initiative : 05.62.29.20.21 ou auzan.info@wanadoo.fr

17 IÈME RENCONTRE DES CASTELNAU 25 JUILLET 2010

À partir de 9 heures

Arrivée des participants à la base de loisirs près du Lac du Coucut pour le petit déjeuner.

10H30

« Lous discours dous maires de nos-tes bilallies » dans les arènes
Plantation de l'arbre des Castelnau
Visite libre du village

ADULTES
25 €
ENFANTS
8€

INSCRIPTION
A LA MAIRIE

banda
"les Pourquoi Pas"
toute la journée

À partir de 13h

Apéritif et repas à la salle Bel Air
Salade gasconne
Poisson façon Enzo
Magret et ses légumes
Fromage salade
Croustade gersoise
Café, vin, armagnac

30, 31 juillet, 1 et 2 août 2010 FÊTES D'ARECH Commune de Castelnau d'Auzan



Vendredi 30 Juillet

21h **Concours de Belote** en 4 parties (Tourin)

Samedi 31 Juillet



15 h **Concours de Pétanque** en doublettes
100 € de prix, plus engagements et trophée

16 h **Concours de Belote** en 4 parties

20 h 30 **PAËLLA** 12 €

Soirée animée par la Bande à Jojo

22 h Bal gratuit avec **SUPERSTAR**

Dimanche 1 Août



Toute la journée Château Gonflable GRATUIT

9h Randonnée Pédestre

13 h Repas champêtre. **POULE AU POT** 13 €

Inscriptions obligatoires avant le 30 Juillet

16 h **Concours de Quilles** organisé par le Foyer

20 h 30 **ENTRECOTES GRILLÉES** 12 €

21 h 30 **Soirée Animée par Olivier**

Après le spectacle, Bal gratuit avec « **SUPERSTAR** »

Lundi 2 Août



Toute la journée Château Gonflable GRATUIT

13 h **GRANDE ESCARGOLADE**

sous chapiteau

Places limitées, inscriptions obligatoires.

Paiement à l'inscription

22 h Bal de clôture avec **SUPERSTAR**

Toutes les réservations repas seront prises sur place ou par téléphone

au 05 62 29 23 32, ou au 05.62.29.21.04

et pendant la Fête au 06.78.17.01.14

Animations pour les enfants durant toutes les festivités

Venez nombreux, le meilleur accueil vous est réservé.

PROGRAMME DES FÊTES DE HOUÉILLERES

Du 20 au 23 Août 2010

Vendredi 20 : 21h00 : Concours de Belote 4 parties (Tourin)

Samedi 21 : 15h00 : Concours de Pétanque en doublette – ouvert à tous

18h00 : Randonnée pédestre

21h00 : Repas Moules à la plancha / frites suivi d'un Bal disco

Dimanche 22 : Vide Grenier toute la journée

12h00 : Arrivée Rallye Motos Anciennes

17h00 : Rire en Gascogne Marionnettes

21h00 : Repas

23h00 : Grand Feu d'Artifice suivi d'un bal disco

Lundi 23 : 13h00 : Traditionnel déjeuner aux escargots

(Inscriptions obligatoires et paiement à l'inscription : 05.62.29.26.04)

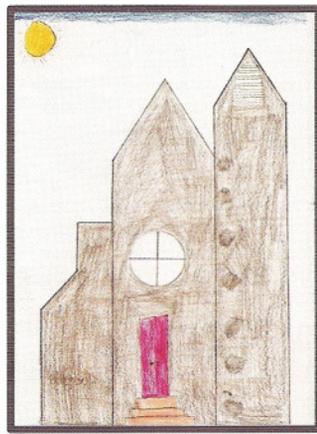
4



Castelnau d'Aude



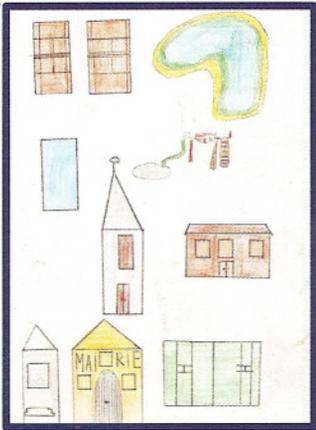
Léa BELOTTI



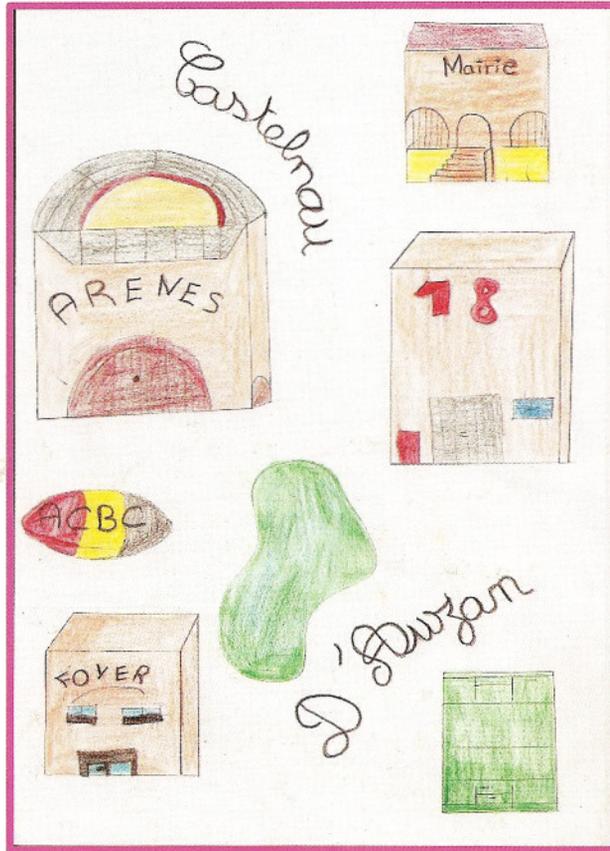
Mathias TORRESSAN



Marina BOULAIS



Thomas FERRANTE



Marie GOBBO



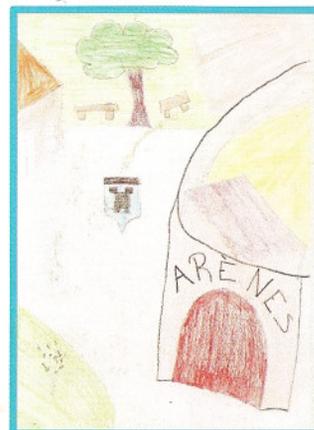
Tom BOURNAC



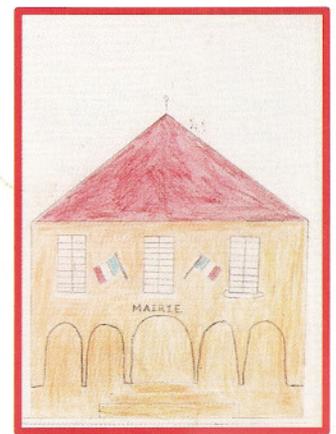
Yseult LAGOUGINE



Dorian LAMARQUE



Romane AVID



Delphine PAGLIARINI